



PARTICIPATION VIE CLUB 2018-2019

Je soussigné M et/ou Mme parent de(s) enfant(s) :

| Noms, prénoms | Catégorie |
|---------------|-----------|
| | |
| | |
| | |

Déclare(nt) avoir versé 2 chèques de caution de 25 € à l'ordre de l'USBL.

Ces chèques me seront restitués en fonction de ma participation aux différentes animations et manifestations proposées par le club :

- aucune participation : les 2 chèques seront encaissés par le club en fin de saison
- une participation : 1 chèque rendu et 1 chèque encaissé en fin de saison
- au moins 2 participations : les 2 chèques seront restitués en fin de saison

Seront comptabilisés comme participation :

- entraîneur, responsable d'équipe, OTM officiel, arbitre club, membre du bureau = 2 participations
- OTM et arbitre ponctuel : 2 matchs = 1 participation
- Installation, démontage, tenue de stand... : 1 animation = 1 participation

Ne seront pas comptabilisés comme participations les transports de personnes lors des compétitions, les goûters et les lavages des tenues (maillots, shorts, chasubles ou autre)

J'ai pris connaissance que le calendrier et l'inscription aux différentes animations du club seront accessibles sur le site du club : usbl32.clubeo.com

Fait à l'Isle-Jourdain,

Le

Signature

Si vous souhaitez nous aider plus fréquemment et ainsi vous investir activement dans la vie associative du club, vous pouvez également nous contacter.

Contact USBL : leclubusbl32@gmail.com